

de service.—Puis, après avoir entendu l'office divin, vous viendrez baiser la main de la noble dame ici présente, et recevoir de sa fille les conleurs que vous devez porter jusqu'à ce que, je ne dis pas le plus brave, mais le plus heureux d'entre vous, les lui rende et reçoive, selon les arrangements de nos familles, la douce récompense de sa pousse.

La cérémonie de la prise d'armes et des couleurs était un des plus solennels usages de la chevalerie, qui commençait à entrer dans les mœurs des hommes du Nord, qu'elle devait, avec la religion, tant contribuer à adoucir. Une messe fut célébrée dans la chapelle de Bellissime, où reposaient déjà quatre générations de guerriers normands. Richard et Robert la servaient, la voix sonore de messire Baudry donnait les répons. Près d'un stade en bois de chêne sculpté, la noble Elgitha et sa fille étaient agenouillées sur des carreaux de velours. A quelque distance, le quatrième fils du vieux chevalier était prosterné sur la dalle; la nef était remplie par la foule confondue des serviteurs des deux familles, et au dessus de toutes les têtes on voyait apparaître les épaules colossales et la figure du gardien d'Estreham, fier à bras dont nous reparlerons dans le cours de cette histoire.

L'office terminé, Mélisende s'assit sur un siège élevé et attacha au bras gauche de chacun des jeunes gens une écharpe rouge et blanche, charmant emblème qui donnait à cette orpheline quatre défenseurs, obligés en tout lieu du monde de se consacrer à son service, touchante cérémonie bien digne d'avoir pour théâtre les murs d'une chapelle, pour spectateurs des hommes bons, simples et croyants!

Quand le plus jeune vint plier le genou devant la fille de Hugues Le Despensier, elle le regarda avec intérêt et lui dit à voix basse :

—Olivier, vous avez choisi la tâche la plus dangereuse et par conséquent la plus belle; mais pour que Dieu vous protège, allez à l'église Notre-Dame faire bénir votre croix par l'ermite. Après, je vous reverrai, continua-t-elle d'un ton pénétré, j'ai à vous charger d'une mission dont un bon fils comme vous comprendra toute l'importance.

E. DU MOLAY BACON.

La suite au prochain numéro.

RABAIS IMPORTANT.

OBJETS D'ÉGLISE.

Malgré les prix déjà si avantageux des articles d'Église maintenant en vente à l'HOPITAL-GENERAL de cette ville, le Soussigné vient encore d'effectuer une réfection assez importante sur la plupart des articles qui devront sous peu faire place à une NOUVELLE IMPORTATION d'Objets d'Église attendus dans le cours du mois d'Octobre.

L'ASSORTIMENT D'AUJOURD'HUI se compose de
Croix de Charabiles, Étoles, Bandes de Delmatiques, Garnitures de Chapes, Dames brochés en or, et en soie.

VOILE DE BENEDICTION DU S. S. SACREMENT.
Galons, Franges à Boutillons, Cordons d'Étoles.

On trouvera au même endroit l'assortiment le plus riche et le plus varié de ces articles. Pour importations directes s'adresser à

J. C. ROBILLARD, No. 81, Cedar St. New-York.

AVIS.

A VENDRE, A PRIX COURANT, ou à échanger contre un bon PIANO, un HARMONIUM neuf et qui vient d'être importé directement de Paris. Cet HARMONIUM est dans l'état le plus parfait, contient TROIS REGISTRES et est admirablement adapté pour une chapelle ou une petite église.
 S'adresser à ce Bureau.

ON a besoin d'une MAITRESSE pour tenir une ECOLE dans une Concession de Cédres; une femme dont le mari pourrait aussi enseigner serait préférée. Pour les conditions s'adresser à M. le Curé.
 Cédres, 5 octobre 1846.

AVIS AUX MM. DU CLERGE.

Le Soussigné informe les MM. du Clergé, qu'il vient de recevoir de Paris, un grand nombre d'articles pour ornemens d'Église, ce qui, joint à son fonds, en fait le meilleur assortiment en ce genre qu'on ait eu dans le pays. On trouvera chez lui une très grande variété de VINS FRANÇAIS tous d'un choix bien particulier. Le soussigné ayant profité d'une occasion très favorable pour se procurer ces effets à très bas prix, il pourra les vendre aux prix les plus réduits, ayant en vue d'épuiser son Stock au plutôt.
 JOSEPH ROY.

ATELIER DE RELIEUR.

CHAPELLEAU ET LAMOTHE.

REMERCIENT sincèrement les MM. du Clergé et le public en général de l'honneur que leur ont bien voulu leur donner et les prient de leur en témoigner au atelier à la rue St. Gabriel, faisant face à la rue Ste. Thérèse à quelque pas de leur ancienne demeure.

—ET—
 Ils ont l'honneur de prévenir les MM. du Clergé, les Marchands, les Instituteurs et autres qu'ils viennent d'ouvrir un Magasin de Livres d'Écoles à l'usage des Frères de la Doctrine Chrétienne et autres qu'ils vendront aux prix les plus réduits.

—AUSI—
 Ils sont prêts à exécuter toutes Reliures de Livres suivant les ordres qui leur seront donnés, et aussi promptement que possible. Ils espèrent par leur assiduité, leur attention et la modicité de leurs prix, s'assurer un Partage des Ouvrages.

CHAPELLEAU & LAMOTHE

Montréal, 24 juin 1846.

PHARMACIE CENTRALE, (RUE ST. PAUL, No. 69.)

Vis-à-vis J. Roy, Ecr., marchand sur cette rue.

Dépôt Général de Médicaments Français, à Patente, Produits chimiques, Parfums fins, etc. etc. Consultation des Maladies.
 DR. PICAULT.
 22 juin. Ancien Elève des Hôpitaux de Paris.

PHARMACIE.

Corn des Rues Notre-Dame et St. Denis.

MARCELLIN COTÉ ET CIE., ont l'honneur d'informer les habitants de Montréal et des environs, qu'ils ont ouvert une PHARMACIE et un MAGASIN de DROGUES au coin des Rues Notre-Dame et St. Denis, (directement et vis-à-vis l'Hôtel Donaganat) où ils offrent à ceux qui voudront bien les favoriser de leur patronage, un assortiment général de

DROGUES, PREPARATIONS CHIMIQUES, MEDICINES PATENTÉES, PARFUMERIE, INSTRUMENTS DE CHIRURGIE, ETC., ETC., ETC.

M. Coté et Cie., ont l'honneur d'annoncer qu'ils ont constamment en main un assortiment étendu de Boîtes de Médicines Homœopathiques, avec des ouvrages en expliquant l'usage par le Dr. ROSENSTERN, Praticien Homœopathe, Montréal.—AUSI.—Une quantité de célèbres MACHINES ELECTRO-MAGNETIQUES de SHERWOOD.
 Le Dr. Côté a son bureau voisin de la Pharmacie où il a l'intention d'exercer sa profession.

N. B.—Eau de Soda et Nectar de Gingembre, à la Fontaine
 Montréal, 10 Juillet 1846.

BANQUE D'ÉPARGNES

DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTREAL.

AVIS.

PATRONS, Monseigneur l'Evêque Catholique de Montréal.

Bureau des Directeurs.

- | | |
|----------------------|-----------------|
| W. Workman, Prés. | Francis Hincks, |
| A. LaRoque, V. Prés. | H. Mulholland, |
| John E. Mills, | L. H. Helton, |
| Jacob DeWitt, | John Tully, |
| Joseph Bourret, | Damase Messon, |
| P. Beaubien, | Joséph Grenier, |
| L. T. Drummond, | Nelson Davis, |
| H. Judah, | |

AVIS est par le présent donné que jusqu'à avis contraire l'INTERET que payera cette institution sera de CINQ POUR CENT sur les Dépôts de cinquante louis et au-dessous, et de QUATRE POUR CENT sur les Dépôts au-dessus de cette somme.

On peut obtenir copies des Règles et Régléments, et autres informations, en s'adressant au Bureau de la Banque qui est ouvert TOUTS LES JOURS, de DIX heures à TROIS, et dans les soirées des LUNDIS et SAMEDIS de SIX à HUIT.

Par ordre du Bureau, JNO. COLLINS, Secrétaire.

Bureau de la Banque d'Épargne, de la Cité et District de Montréal, No. 46. Grand St. Jacques, porte voisine de l'Hotel.
 2 juin 1846.

FRENIÈRE

RUE BLEURY, No. 46.

Peintre et Vitrier,

Doreur à l'huile et sur le Verre.

Encadreur de Gravures, et ouvrages faits à l'Aiguille.

Vernisseur de Cartes Géographiques et poseur de Tapisserie.

2 octobre 1846.—6m.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

Les MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et cinq PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois, avant l'expiration de leur abonnement.

Prix des annonces.—Six lignes et au-dessous, 1re. insertion, 2s. 4d.
 Chaque insertion subséquente, 73d.
 Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion, 3s. 4d.
 Chaque insertion subséquente, 10d.
 Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne, 4d.
 Chaque insertion subséquente, 3d.

AGENS DES MÉLANGES RELIGIEUX.

- | | |
|----------------------------------|-----------------|
| M. Fabre libraire | Montréal. |
| D. Martineau, prêtre, vicaire | Québec. |
| Fr. Pilote, Directeur du Collège | Ste. Anne. |
| Val. Guillet, cénuyer | Trois-Rivières. |

PROPRIÉTÉ DE JOS. M. BELLENGER, PRÊTRE, ÉDITEUR.
 IMPRIMÉ PAR JOS. RIVET ET JOS. CHAPLEAU.